

MARCHÉ VALANT CAHIER DES CHARGES
Marché public n°2026-04

NOTIFIE LE

Les offres doivent parvenir avant :

Jeudi 30 juillet, à 12h00, délai de rigueur

La plate-forme de dématérialisation à utiliser pour la remise des offres est la suivante :
<https://marches.montpellier3m.fr/entreprise>

1. Parties contractantes

Le contrat est passé entre le pouvoir
adjudicateur :

Commune de Clapiers
5 Grand Rue Marie Lacroix,
34 830 CLAPIERS
213 400 773 00015

Et

.....
.....
.....

2. Objet du marché

Étude bâtementaire globale - Diagnostic et Études de Programme de Travaux

La présente consultation a pour objet la désignation d'un prestataire chargé de faire une étude globale (structure, technique et thermique) sur certains bâtiments de la Commune de Clapiers.

Cette prestation ne comprend que la phase de Diagnostic (DIAG) et d'Études de Programme de Travaux. Il sera attendu du titulaire un programme pluriannuel de travaux chiffré, hiérarchisé et alloti, intégrant pleinement les enjeux de transition énergétique, de sobriété carbone et de mise aux normes réglementaires en vigueur.

Les bâtiments concernés sont le groupe scolaire (deux sites d'une école élémentaire ; une école maternelle), le complexe sportif, et un parc résidentiel de 24 logements utilisés par la Gendarmerie.

Lieu(x) d'exécution :

- École élémentaire Victor Hugo, site du Bosc et site du Calvaire
 - École maternelle Olympe de Gouges
 - Complexe sportif
 - Caserne de Gendarmerie
- 34830 CLAPIERS

Le CCTP détaille les attendus de la prestation.

3. Conditions de passation et d'exécution

La procédure de passation est soumise au Code de la Commande Publique, et, est une procédure adaptée ouverte, en vertu des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du même code.

Le présent contrat est soumis aux dispositions du CCAG – Prestation Intellectuelles.

• Visite sur site

Une visite sur site est obligatoire. Les conditions de visites sont les suivantes :

La date de visite sur site est fixée au **jeudi 09/07/26, à 8h00**, rendez-vous aux ateliers municipaux, rue de Montferrier (34830 CLAPIERS).

Contact du service technique au 04 67 57 08 51 ou par mail secretariat.dst@ville-clapiers.com.

Les sites concernés sont les 3 écoles, les 24 logements de la gendarmerie, le complexe sportif.

4. Durée / Délai d'exécution

La durée prévisionnelle de la prestation est comprise est fixée à 6 semaines.

Le début de la prestation correspondra à la date de notification. Celle-ci est prévue le 17/08/26.

La date prévisionnelle d'achèvement est prévue au plus tard le 30/09/26.

Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-PI.

5. Critères de jugement des offres

Le maître d'ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse en se basant sur une pluralité de critères listés ci-dessous :

Critères	Pondération
1 - Valeur technique	70.0 %
2 - Prix des prestations	30.0 %

Critère "Valeur technique" :

Chaque candidat sera évalué sur un total de 100 points en fonction de :

- L'adéquation au patrimoine et compréhension des besoins : Prise en compte fine et détaillée des désordres spécifiques que nous avons identifiés dans le CCTP. Les réponses basées sur de simples ratios génériques seront fortement pénalisées. - **35 points**
- La méthodologie et intervention en milieu occupé : Pertinence et réalisme du calendrier d'exécution (notamment l'optimisation des périodes de vacances scolaires pour les écoles) et qualité de l'organisation logistique pour impacter le moins possible les occupants (gendarmerie et logements). Clarté et précision des livrables de diagnostic attendus. - **25 points**
- Les références et expérience de l'équipe dédiée : Analyse des fiches références fournies par les candidats sur des opérations similaires (groupes scolaires, ERP culturels et réhabilitation de logements gendarmerie). Une attention particulière sera portée aux expériences réussies en milieu occupé. - **25 points**
- L'organisation, performance environnementale et réactivité de l'équipe :
 - *Optimisation des déplacements (Sobriété carbone de la mission)* - **10 points**
 - Modalités de réactivité, délais d'intervention sur site pour réunion de calage ou levée de doute urgente - **5 points**

Critère "Prix" :

Chaque candidat se verra attribuer une note en fonction du prix total TTC issu du document « DPGF », calculée de la façon détaillée ci-dessous :

- La note de 20/20 est attribuée au prix le plus bas.
- La note de 0/20 est attribuée à toutes les propositions supérieures ou égales à la moyenne des prix majorée de 50% (pour 4 offres ou plus, la moyenne sera calculée en excluant le prix le plus bas et le prix le plus élevé).
- Les autres notes sont attribuées selon une règle de proportionnalité.

6. Contenu de l'offre

Dans le cadre de son offre, le candidat devra produire les documents suivants :

- Le présent document complété, daté et signé ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières, daté et signé ;
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire du candidat, datée et signée ;
- Un mémoire technique **n'excédant pas 20 pages, sans annexe ou comprise dans les 20 pages.** Les informations présentes dans les pages au-delà de la 20^e ne seront pas prise en compte dans l'analyse des offres ;
- L'attestation de visite sur site signée.

7. Clause de confidentialité

Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations recueillies, notamment celles relatives aux agents, à l'organisation interne et aux orientations politiques de la collectivité.

8. Modalités de remise des plis

Les plis doivent être remis au plus tard le :

Jeudi 30 juillet, à 12h00, délai de rigueur

Les plis déposés postérieurement seront considérés comme étant hors délai.

Conformément aux articles R.2132-7 et R.2132-8 du Code de la commande publique, les candidats devront obligatoirement transmettre leurs propositions de manière électronique.

Transmission par voie électronique :

Les candidats devront tenir compte des indications suivantes, afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure dématérialisée.

La plate-forme de dématérialisation à utiliser pour la remise des offres est la suivante :
<https://marches.montpellier3m.fr/entreprise>

Renseignements sur la consultation :

Les questions des candidats devront obligatoirement être posées sur le profil acheteur
<https://marches.montpellier3m.fr/entreprise>

9. Constatation de l'exécution des prestations - Décision après vérification

Les vérifications et les admissions seront effectuées conformément aux articles 28 et 29 du CCAG-PI.

10. Pénalités

- Pénalités pour retard

Par dérogation à l'article 14.1.1 et 14.1.3 du CCAG-PI, les pénalités de retard seront appliquées selon les dispositions suivantes, sous réserve des stipulations des articles 13.3 et 21.5, le titulaire ne pourra être exonéré des pénalités de retard.

Type de pénalité	Nature du manquement	Indicateurs d'objectivation (Exemples)	Modalités d'application
Retard d'exécution	Non-respect du calendrier contractuel	Diagnostic non remis selon les délais prévus dans les documents du marché	Forfait de 150,00 € par jour calendaire de retard.

11. Montant de l'offre

Les prestations seront rémunérées selon le total de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, mentionné ci-après :

Total DPGF :

Montant HT : Euros
TVA (taux de.....%) : Euros
Montant TTC : Euros
Soit en toutes lettres :

.....

Le prix est réputé être ferme.

Modalités de règlement des comptes

Délai global de paiement : 30 jours.

Conformément l'article 11 du CCAG-PI, des acomptes peuvent être demandés comme définis ci-après. Cependant, par dérogation au point 11.1 du CCAG-PI, aucune avance n'est prévue pour ce contrat.

Mission(s)	Acompte(s)	Pourcentage
Diagnostic	A la remise du rapport et suite à son approbation du maître d'ouvrage	40% de la prestation
Etude programme travaux	de A la remise du rapport et suite à son de approbation du maître d'ouvrage	Solde de la prestation

Transmission des demandes de paiement

Conformément aux articles L. 2192-1 à L. 2192-3 du Code de la commande publique, les opérateurs économiques doivent transmettre leurs factures sous forme électronique.

Pour ce faire, ils doivent utiliser la plateforme Chorus Pro via l'url :

<https://chorus-pro.gouv.fr>

L'identifiant de l'acheteur nécessaire au dépôt d'une facture dans le portail Chorus Pro est le suivant : 213 400 773 000 15

Date

Signature du candidat

Signature du pouvoir
adjudicateur

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS/SOUS-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

N°2026-04 – Étude bâimentaire globale
(Diagnostic et études de programme de travaux)